

Consentement éclairé

Chiens & Chats

À lire attentivement et à remplir pour chaque animal qui va être anesthésié.



Nom de votre animal :

Âge : an(s) Poids : kg

Pathologie(s) connue(s) :

N° téléphone (facilement joignable) :



Je soussigné(e)....., propriétaire de l'animal désigné ci-dessus reconnaît avoir été averti(e) et comprend les risques liés à l'anesthésie et à l'intervention que va subir mon animal.

Je reconnais avoir bien respecté les recommandations de mise à jeun de mon animal.

Il m'a été proposé un bilan sanguin permettant d'adapter au mieux le protocole anesthésique et d'en minimiser les risques. Ce bilan permet également de détecter précocement des maladies asymptomatiques et d'établir des valeurs de références dans le dossier médical de mon animal. Il est **vivement recommandé pour les animaux âgés** (à partir de 8 ans).

① *Pour information la biochimie permet de vérifier le fonctionnement rénal, hépatique et glycémique. La numération de la formule sanguine (NFS) permet de déceler une anémie, une infection/inflammation, des troubles de la coagulation, etc. Le ionogramme (iono) permet de vérifier les ions (chlore, sodium, potassium et calcium). Le dosage de la T4 permet de déceler une hyper ou une hypothyroïdie, maladies fréquentes chez les animaux âgés. La SDMA permet de déceler une insuffisance rénale à un stade précoce.*

- je souhaite réaliser le bilan pré-anesthésique (*biochimie, NFS et iono*) (**78,50 €**)
- je souhaite réaliser le bilan complet « senior » (*biochimie élargie, NFS, iono, T4, SDMA et mesure de la pression artérielle chez le chat*) (chien **139,90 €** / chat **149,90 €**)
- je ne souhaite pas réaliser de bilan sanguin

Je souhaite profiter de cette anesthésie pour pratiquer dans la mesure du possible d'autres examens/soins :

Non

Identification (**66,30€**)

↳ NB : Nous vous rappelons que l'identification des chiens de plus de 4 mois et chats de plus de 7 mois est **obligatoire** (c.rural, art. L. 212-10). Le défaut d'identification est sanctionné d'une amende de 4^e classe (750€) depuis le 18 Décembre 2020 (Décret n° 2020-1625).

Test FIV/FelV « *SIDA du chat/Leucose* » (**28,90 €**)

Autre(s)

↳ Si « autre(s) », le(s)quel(s) :

Date : / /

Signature :